

**dossier n° PC07220020Z0001**

**Date de dépôt : le 20/01/2020**

**Demandeur : Madame VISSE VIOLETTE**

**Adresse du demandeur : 6 BIS CHEMIN  
DE LA VALLEE 72230 MONCE EN BELIN**

**Nature des Travaux : CONSTRUCTION  
MAISON INDIVIDUELLE**

**Adresse terrain : 22 RUE AUGUSTE  
LEMERCIER 72230 MONCE EN BELIN**

Commune de  
**MONCE EN BELIN**

**L.R.A.R :**

**Permis de construire de maison individuelle  
Délivré au nom de la commune**

Le Maire de MONCE EN BELIN,

Vu la demande de permis de construire déposée le 20/01/2020 par Madame VISSE VIOLETTE,

Vu l'objet de la demande de permis de construire concernant : CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE pour une surface de plancher de 149m<sup>2</sup> ;

Sur le terrain :

- cadastré AN 812 d'une superficie de 737 m<sup>2</sup>,

- situé 22 RUE AUGUSTE LEMERCIER 72230 MONCE EN BELIN,

Vu la demande de permis de construire ayant fait l'objet d'un affichage de dépôt en mairie à compter du 20/01/2020 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé ;

## **ARRETE**

### **Article 1**

Le permis de construire est accordé pour le projet décrit dans la demande susvisée sous les réserves suivantes :

### **Article 2**

En application de l'article UP13 du règlement du PLU, les bandes de terrains laissées libres entre la construction et la voie devront recevoir des plantations.



A MONCE EN BELIN, Le 20/01/2020

Le Maire

Didier PEAN

**Transmis en Préfecture le :**

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales. Elle est exécutoire à compter de sa réception.*

[ 2022 - 029 ]

Commune de  
**MONCE EN BELIN****dossier n° PC 07220020Z0001M01****Date de dépôt :** le 25/04/2022**Demandeur :** Madame VISSE VIOLETTE**Adresse du demandeur :**

18 lieudit La Belle Etoile

72230 GUÉCÉLARD

**Nature des travaux :**

CREATION D'UNE OUVERTURE

**Adresse terrain :**

22 rue Auguste LEMERCIER

72230 MONCE EN BELIN

**Permis de construire modificatif**

Délivré au nom de la commune

Le Maire de MONCE EN BELIN,

Vu la demande de permis de construire modificatif déposée le 25/04/2022 par Madame VISSE VIOLETTE,

Vu l'objet de la demande de permis de construire modificatif concernant : CREATION D'UNE OUVERTURE,

Sur le terrain :

- cadastré AN-0812 d'une superficie de 737 m<sup>2</sup>,

- situé 22 Rue Auguste LEMERCIER 72230 MONCE EN BELIN,

Vu la demande de permis de construire modificatif ayant fait l'objet d'un affichage de dépôt en mairie à compter du 02/05/2022 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal approuvé ;

Vu l'arrêté de permis de construire initial délivré le 11/02/2020 pour la construction d'une maison individuelle pour une surface de plancher de 149 m<sup>2</sup> ;**ARRETE****Article 1**

Les modifications suivantes à apporter au projet ayant fait l'objet du permis de construire susvisé sont autorisées.

**Article 2**

Les prescriptions du permis de construire d'origine non modifiées par la présente décision sont maintenues.

**Article 3**

Le présent arrêté n'a pas pour effet de proroger le délai de validité du permis de construire initial.

A MONCE EN BELIN, Le 30 Mai 2022

P/o LE MAIRE,

Le Conseiller Municipal délégué à l'urbanisme,



Jean-Louis BELLANGER